



FICHE DE POSTE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

- MIS.E À DISPOSITION PAR LA FFPM POUR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AISNE
2019-2020

Rappel : Le/la personne engagée en contrat service civique a le statut de volontaire et perçoit une indemnité. Le/la volontaire mis.e à disposition du Comité Départemental est indemnisé.e par l'association Fémix'sports, qui est son employeur légal. La FFPM choisit de mettre à disposition de ses Comités Régionaux et Départementaux les volontaires qui lui sont octroyé.es par Fémix'Sports dans le cadre de leur partenariat.

Dans le cadre du partenariat entre la FFPM et l'association *Fémix'Sports*, la FFPM vous propose la mise à disposition d'un.e volontaire en service civique au sein de votre Comité pour les missions suivantes :

- Aide à la création de clubs ou sections Pentathlon dans le département de l'Aisne.
- Promotion de la mixité dans la pratique du pentathlon moderne sous toutes ses formes (relais mixte par exemple) via l'élaboration, la mise en place d'actions, de projets sur le territoire
- Aide à la mise en place du **projet EtincELLES**, « **favoriser la pratique des jeunes filles issues des quartiers défavorisés** », à l'échelle départementale
- Mise en place d'actions de sensibilisation à la mixité dans le sport qui pourront être menées auprès de publics cibles (jeunes, personnes isolées, personnes en situation d'handicap, personnes éloignées des pratiques sportives, personnes vivant dans des quartiers défavorisés, dans des zones rurales éloignées, etc...)
- Promotion de la pratique sur des évènements sportifs clés organisés sur le territoire de l'Aisne
- Soutien aux clubs du territoire qui souhaitent s'engager dans la promotion de la mixité dans la pratique

- Communication sur les projets et actions menées en faveur de la mixité en externe, sur les réseaux internes du Comité Départemental et auprès de la Fédération Française de Pentathlon Moderne
- Création et diffusion d'une « newsletter » mettant en lumière les actions de promotion dans le département de l'Aisne.

Encadrement :

- **Fémix'Sports** est en charge du suivi administratif, des formations, de la rémunération du/de la volontaire
- **La FFPM** assure le suivi régulier des missions attribuées à le/la volontaire et veille au bon déroulement de la mise à disposition
- **Le Comité Départemental** oriente, accompagne le/la volontaire dans ses missions. Un.e tuteur.trice est en charge du suivi quotidien du/de la volontaire.

NB : l'ensemble des déplacements que devra effectuer le/la volontaire dans le cadre de ses missions reste à la charge du Comité Départemental de l'Aisne

Durée du contrat :

10 mois, en fonction du contrat signé entre le/la volontaire et Fémix'Sports

Date :

Du 1 octobre 2019 au 31 juillet 2020

28 heures semaines.

Profil du (ou de la) candidat(e) :

- Etre âgé(e) entre 18 et 25 ans
- Qualités relationnelles
- Autonomie
- Dynamisme
- Rigueur
- Capacités d'adaptation et d'initiative